

LES QUESTIONS - CLES

1. **La violence observée dans les quartiers de la Mairie de Poto-Poto dans les années 98-99 est une expression de la pauvreté urbaine des jeunes désœuvrés.** Les indicateurs de ladite violence, pour la période, sont : vols qualifiés (27 cas), braquages ou vols à mains armées (9 cas), viols (2 cas), homicides volontaires (4 cas), coups et blessures volontaires (13 cas).

2. **Les jeunes désœuvrés de Poto-Poto sont constitués essentiellement d'ex-combattants.** L'étude de leur profil établit qu'ils sont des déscolarisés (60%) et des diplômés sans emplois (40%). Ils sont déscolarisés parce que victimes de la pauvreté monétaire des ménages (78%). Ils sont diplômés sans emploi parce que la fonction publique congolaise, pourvoyeuse quasi exclusive d'emplois automatiques aux diplômés jusqu'en 1986, a perdu cette vocation, étant soumise elle-même aux perpétuelles restrictions imposées par les programmes d'ajustements structurels. Paradoxalement, de 1968 à 1992, le régime « socialiste » du CONGO, dont le taux de scolarisation atteignait presque 100%, a interdit et découragé constamment l'éclosion de toutes initiatives privées.

3. **La mono stratégie et l'approche technocratique caractérisant l'exécution de la politique actuelle d'emplois de jeunes ne concourent nullement à résoudre le problème d'insertion socio-économique des jeunes ;** la fonction qualifiante sans micro crédit utile à l'accès de ces premiers à l'auto emploi ou à la micro entreprise, la cooptation des jeunes aux sessions de formation professionnelles par les autorités et services centraux, cooptation dénuée de toute vision participative, partenariale et organisatrice, ne favorise pas l'élévation desdits jeunes au statut d'acteurs – bénéficiaires d'insertion socio-économique. Sans possibilité d'installation, ces jeunes sont voués à grossir le rang des personnes disposant d'un savoir-faire technique, mais qui demeurent à la recherche d'un premier emploi. Près de 1200 jeunes viennent de subir une telle stratégie

LE CONTEXTE

Les années 99 – 2000 sont celles de sortie de crise. En effet, le CONGO, et particulièrement Brazzaville a été confronté, courant 97 et 98, à un conflit fratricide aux conséquences lourdes : près de 12000 morts, 400000 déplacés ; destruction des tissus économique, commercial ; pillage systématique des fonds de commerce, des résidences, sièges de société et d'administration publiques. Le contexte de sortie de crise, en rejetant dans la rue et dans les ménages des jeunes ex-combattants sans ressources, alors que durant le conflit ils ont vécu de produits de pillage, s'est exposé à la violence des jeunes de Poto-Poto.

La collectivité locale de Poto-Poto qui a fourni l'essentiel des ex-combattants d'un des deux protagonistes, présente les caractéristiques ci-après :

- 120 000 habitants, soit 14,8% de la population de la commune de Brazzaville. Les jeunes représentent près de 66,66% de ladite population. 20 000 jeunes de Poto-Poto au moins sont en situation de désœuvrement, soit 25% de la population juvénile totale de Poto-Poto.
- Poto-Poto permet de réaliser près de 78% de recettes fiscales locales, les 22% restants étant répartis entre cinq autres collectivités locales. Ce qui exprime le niveau de concentration d'activités de production et de circulation à Poto-Poto.
- La superficie de Poto-Poto est de 11Km², soit 8,73 % de la superficie totale de Brazzaville (126 km²).

LES LIENS EXISTANT ENTRE LES QUESTIONS - CLES ET LES THEME, SOUS - THEME, DEBAT DE LA CONFERENCE

La violence urbaine des quartiers est un facteur de désintégration sociale, donc d'empêchement qu'une "ville inclusive" soit engendrée et pérennisée. Braquages, vols, viols, homicides, coups et blessures dont les jeunes désœuvrés sont les auteurs, agissent tout processus de cohésion sociale, diminuent toutes chances de développement de quartiers, et après-coup, de la ville. Afin de réduire cette violence qui est une manifestation de la pauvreté urbaine des jeunes, un effort soutenu d'accession aux activités génératrices de revenus durables, vertueuses dans l'absorption progressive du désœuvrement, est consenti par les divers acteurs de développement de Poto-Poto. Ces activités rémunératrices durables, dans un contexte de sortie de crise, ont été couplés avec les opérations de réhabilitation et d'assainissement d'équipements de base tels que les marchés, les

artères commerciales, lieux de réalisation des valeurs, source de rémunération des prestations effectuées par les jeunes organisés en ONG.

La réalisation du programme d'insertion socio-économique des jeunes de Poto-Poto se veut multi-stratégique.

La stratégie de constitution des jeunes en une ONG de développement vise à créer les réflexes, les attitudes, les comportements et la discipline propres à un groupe social, en tant qu'ensemble d'individus orientés vers la satisfaction d'un même objectif général, et soumis aux normes destinées à permettre que le dit but soit atteint, celui de la réintégration sociale par accès aux revenus durables.

La stratégie "THIMO" (travaux à haute intensité de main-d'œuvre) ***n'est pas propre à pérenniser l'activité rétribuée*** ; cependant, efficace dans l'exécution des travaux d'intérêt public tel que l'assainissement, elle permet d'établir les habitudes de travail, la rigueur qu'il exige et l'endurance qu'il appelle. En fin de compte, la stratégie THIMO crée les conditions d'un bon management d'activités rémunérées durables par les ONG et les jeunes.

La stratégie de "concession de service public", adaptée aussi à l'exécution des travaux d'intérêt public, ***a la vertu de rendre pérenne l'activité génératrice de revenus*** grâce à l'influence qualité de service – progression de la redevance.

La stratégie de "micro-don" soutient le programme à l'étape de démarrage et est destinée à mener les projets vers leur maturité, en permettant de créer les conditions de cette dernière.

Le "food for work" et la donation en outils de travail, par exemple, encouragent l'évolution du programme vers l'étape de génération des revenus.

La stratégie du "micro crédit", postérieure à la formation qualifiante incontournable, ***garantit l'accès des jeunes aux activités durables d'auto-emploi ou de micro entreprise.***

La réalisation du programme d'insertion socio-économique des jeunes de Poto-Poto se veut multi approche. Elle est d'abord ***communautaire*** car les acteurs-clés du programme, c'est à dire les jeunes, sont aussi bénéficiaires. Leur participation est requise depuis l'étape de l'identification des besoins jusqu'à celle de la mise en œuvre, en passant par le contrôle et l'évaluation à mi-parcours du programme.

Elle est en outre ***multi sectorielle ciblée***, en ce qu'un effort de concentration de tous les appuis est coordonné et drainé par les divers donateurs vers les projets de jeunes, évitant ainsi une dispersion de ressources.

Les Questions de genre

Les ***jeunes filles désœuvrées*** représentent 30% de la population des jeunes du programme. A l'étape THIMO, ***elles ont donné la preuve de leurs capacités d'adaptation, d'endurance, de discipline et d'engagement***, supérieures à celles de la moyenne de la population globale. C'est pourquoi certaines d'elles ont accédé aisément au statut de chef d'équipe avant l'issue de l'étape THIMO.

LECONS TIREES

- 1. L'introduction d'un nouveau mode de rétribution dans un environnement social historiquement et fortement monétisé exige l'établissement d'une campagne préalable d'IEC.*** La rétribution du travail des jeunes au moyen du "food for work", n'ayant nullement fait l'objet d'une sensibilisation préalable suffisante, a créé un effet retardateur de l'exécution du projet. Près de 30 jeunes sur 100 concernés par ce type de rémunération ont quitté le projet, jugeant ce mode de rétribution rétrograde, et insuffisant. Ce qui a exigé la réalisation d'une campagne d'IEC durant une semaine avant de relancer le projet.
- 2. Il est apparu aussi utile de former au préalable les jeunes l'usage du mode de gestion ou de la stratégie de "concession de service public".*** L'application de cette stratégie a opposé immédiatement aux jeunes le principe de la "rétribution en numéraire contre travail". Ce principe a soumis les jeunes prestataires au double contrôle du concédant (la Mairie de Poto-Poto) et des partenaires contributeurs (la communauté commerçante de Poto-Poto). Faute d'apprentissage préalable, les jeunes se sont retrouvés, plusieurs fois, à "couteaux tirés" avec les commerçants qui refusaient de payer parce que non satisfaits de la qualité de service fourni

par les jeunes. L'intériorisation de cette mission de surveillance par les jeunes a permis d'améliorer très sensiblement la qualité de service, et d'en garantir la pérennité du projet.

3. ***L'autorité locale et ses services, ayant suscité l'initiative, ont la responsabilité de maintenir leur assistance à l'égard des jeunes et de leur ONG.*** Dotés de compétences technico-administratives, l'autorité locale et ses services ont la mission de travailler au renforcement progressif des capacités de l'ONG en matière de gestion des projets sur le modèle communautaire. Le défaut d'une telle assistance soutenue peut être source de relâchement et de détérioration du processus.
4. ***La logique de décentralisation administrative est un facilitateur de la réalisation des projets sur une base communautaire.*** En tant qu'ensemble de mécanismes autorisant l'exercice de la démocratie locale, de la « libre administration par les citoyens » d'une localité donnée, la décentralisation a la vertu de conduire l'autorité locale, les acteurs-bénéficiaires et autres partenaires locaux à libérer de façon optimale leurs énergies, et à établir les réflexes et les comportements de bonne gouvernance locale.
5. ***La réplique :*** Le programme de Poto-Poto, porteur d'espoir en matière de réduction de la pauvreté sur un modèle communautaire assis sur la promotion et le développement de l'initiative privée, a porté les autres localités urbaines (Moungali, Talangaj Ouenzé, Bacongo) à tenter l'expérience dès la fin de la deuxième année.

LES RESULTATS DU PROJET

1. ***La population d'insertion socio-économique est composée de 600 jeunes*** dont le déploiement établit que 400 sont engagés dans un processus d'accès à la micro entreprise, (échéance janvier 2005) et 100 en micro-crédit d'auto-emploi et / ou de micro-entreprise (Octobre 2001). La stratégie de base d'accès des 400 jeunes aux activités génératrices de revenus durables demeure la « concession de service public ».
2. ***Les niveaux d'exécution du programme,*** à la deuxième année sont: réhabilitation des marchés (réfection des étals, des toilettes publiques, de la voirie interne) : 60% ; entretien des marchés et des autres principales balayage, curage, enlèvement des déchets solides) : 90% ; formation qualifiante : 40% ; micro crédit : 100% ; micro entreprise : 90%.
3. ***L'évaluation financière*** des micro-dons, micro crédits et de la formation, établit le coût du programme à 90 600 300FCFA, soit 129 429 USD. Ils sont répartis comme ceci : micro-dons (UNICEF, PAM, OMS, FAO) : 67 000USD ; micro crédit (PNUD, Ambassade de France, Caisse Féminine de Développement Agricole et Commerciale) : 57 286 USD ; formation (UNESCO, BIT) : 5143USD
4. ***Les valeurs réalisées par l'ONG au moyen de l'exécution d'activités en "concession de service public"*** sont de 102 856 USD pour les deux ans, soit en moyenne 51 428 USD par an. Lesdites valeurs sont réparties, en dépenses, entre renouvellement du matériel d'entretien (10%), rémunération des jeunes (66%), fonctionnement du bureau de l'ONG (2%), affectations à activités non génératrices de revenus tels que le planting et l'entretien d'arbres des bordures d'artères principales (10%), services extérieurs (12%).
5. La corrélation exécution du programme-réduction de la violence dans Poto-Poto s'établit ainsi pour la période 2000 : braquages (nul), vols qualifiés (13 cas), viol (nul), homicide volontaire (nul), coups et blessures (4 cas). Ce qui marque une tendance d'involution de la violence et d'évolution de la cohésion sociale à Poto-Poto.

POINTS DE DISCUSSION

1. La violence de jeunes des villes en sortie de crise est un indicateur de la pauvreté urbaine. Par conséquent, elle apparaît comme un inhibiteur de la « ville inclusive ».
2. La violence urbaine des jeunes est susceptible de réduction aux moyens de la promotion et du développement des activités génératrices de revenus durables

3. La pérennité des activités rémunératrices résulterait d'une intervention multi-approche et multi-stratégique où la satisfaction des objectifs d'apprentissage et de discipline de travail (THIMO/ONG) rejoindrait celle de dégagement de revenus (concession de service public / microcrédit / microentreprise))
4. Les besoins et les priorités d'insertion socio-économique doivent être exprimés par les acteurs-bénéficiaires eux-mêmes (les jeunes), avec l'assistance des autorités locales et des autres acteurs de développement, et ce, dans un esprit de partenariat assis sur les caractéristiques de la bonne gouvernance

*Résumé établi sur la base de guide pour
la soumission des présentations sélectionnées
par M. APOKO Jean-François*

*Titre de la présentation : Le programme d'insertion socio-
économique des jeunes de Poto-Poto*